

ENVIRONNEMENT

Quand la tactique douce vient à bout des ruissellements

SEN LIS Dans la région de Senlis, un syndicat des eaux a mené une action exemplaire pour contrer les ruissellements et l'érosion des sols. Au-delà des techniques naturelles, c'est la méthode qui est saluée.

PASCAL MUREAU

Au milieu de la plaine, ils sont quatre agriculteurs, exploitant des parcelles dédiées aux légumes. Le limon est riche et profond. Un bienfait de la nature. Hélas menacé par les déluges, conséquence du réchauffement climatique. Les exploitants ont d'abord l'idée de tracer leurs sillons perpendiculairement à la pente, espérant retenir les coulées. Peine perdue, l'eau boueuse se retrouve sur la route principale, dans la cour de ferme, au-delà dans le hameau.

« Historiquement, la tendance était d'imposer des solutions aux agriculteurs. Cette fois, on a pu discuter et trouver la bonne méthode tous ensemble »

Olivier Pilat

À la Borde (Oise), dans la région de Senlis, le phénomène récurrent des ruissellements appartient désormais aux mauvais souvenirs. « Historiquement, la tendance était d'imposer des solutions aux agriculteurs. Cette fois, on a pu discuter et trouver la bonne méthode tous ensemble », se félicite Olivier Pilat, l'un des exploitants.

UN SITE PILOTE

En tout cas, le remembrement maximal dans les années 70, et la disparition supposée de toutes les haies, n'y est pour rien. « Ici, il n'y a jamais eu de haies... », assure Olivier Pilat, interrogé sur le ton de la défiance. Ce mercredi, sous un vent glacial, une petite foule d'élus, de responsables d'association, de riverains, s'est formée autour de l'agriculteur et de Valentin Deforest, chargé de projets au sein du syndicat des eaux local (Le Sage de la Nonette) qui a dirigé les travaux.

Rien de très spectaculaire. Mais en février 2020, le Sage a planté des haies dites hydrauliques, installé des noues, des fascines (ces branchages enchevêtrés), réhabilité



Valentin Deforest, chargé de projets au sein du syndicat des eaux local, a détaillé les travaux à des élus, responsables d'associations et riverains, ce mercredi.

une mare. Les travaux ont coûté 110 000 euros, aux frais de l'Agence de l'eau, du syndicat lui-même et du conseil départemental.

Présenté comme « site pilote » contre l'érosion des sols en milieu agricole, le projet a surtout tenu compte de « la vie des parcelles »,

c'est-à-dire des contraintes des agriculteurs, comme pour le passage de leurs engins. La méthode soulève l'enthousiasme du Roso,

le collectif des organismes de sauvegarde de l'Oise. « Sur des milliers de sujets, si en amont il y a concertation, les choses se font harmonieusement et réussissent. On évite les recours au tribunal », explique Éric Mulochot, administrateur du regroupement.

Valentin Deforest est venu avec un plan détaillé des ruissellements successifs, explique par le détail le rôle des noues, en tant que digues végétales. Un travail de deux ans, reprenant un dossier déjà ouvert en 2013.

Bien que partageant le satisfecit, cette chargée de mission environnement chez les chasseurs interpelle le Sage sur la présence de robiniers faux-acacia dans les haies. Pour la Région, qui a lancé son plan « 1 million d'arbres », cet arbuste est « considéré comme une espèce exotique envahissante », note la jeune femme, qui craint un étouffement des fascines. ■

Eaux pluviales : un plan national lancé

Mardi 16 novembre, Bérangère Abba, la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, a annoncé un grand plan national de gestion durable des eaux pluviales, depuis le bassin Artois-Picardie, à Lille. Accélérer la diffusion auprès des élus locaux de solutions « techniques performantes », d'outils mis à leur disposition pour « mieux intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire, réduire leur impact sur la qualité de l'eau et faire de ces eaux non plus une contrainte à gérer mais une ressource à mobiliser », c'est l'enjeu global du plan national que la ministre est venue présenter. Articulé en quatre « axes », il se décline en vingt-quatre actions. Le plan propose, par exemple, d'agir sur les filières de formation pour « faire monter en compétence » les bureaux d'études du BTP et tous les acteurs de l'assainissement et des aménagements urbains. Améliorer les connaissances scientifiques sur le sujet fait aussi partie des axes du plan. S'il s'agit bien de davantage structurer la gestion de

l'eau, à la contrainte le gouvernement préfère l'accompagnement des élus, au niveau communal et intercommunal. Les sensibiliser plus encore, mieux les informer avec, par exemple, la création d'un centre de ressources national « Eau en ville » par le Cerema, faciliter l'exercice de police du maire, les former, leur permettre de « s'appuyer sur des retours d'expérience »...

Mais l'accompagnement des collectivités sera aussi financier, promet la secrétaire d'État. Via l'ADEME (Agence de la transition écologique) qui pourra financer « des projets de gestion durable des eaux pluviales à des fins de démonstrateurs ». Et bien sûr, via les agences de l'eau qui mobiliseront, sur la période 2022-2024, 450 millions d'euros vers les territoires, promet Bérangère Abba, pour financer toutes les actions qui iront dans le sens d'une gestion à la source des eaux pluviales, comme la gestion et l'infiltration à la parcelle, par des noues, des tranchées drainantes, des bassins d'infiltration...